

# La réforme du bac est juste et bonne

Pour l'universitaire Jean-Robert Pitte, le rapport Mathiot pour un baccalauréat rénové, remis mercredi au ministre de l'éducation nationale, revalorise les équipes pédagogiques des lycées et donne une véritable autonomie aux universités

Par JEAN-ROBERT PITTE

Le baccalauréat est un rite de passage devenu monument historique ou, comme dirait Pierre Nora, un lieu de mémoire de l'identité française. Loin de moi l'idée de nier la nécessité de l'un et de l'autre. Le problème est qu'au fil des ans, le bac est en partie devenu une passoire et son statut de premier grade de l'enseignement supérieur est une mascarade. Jean-Pierre Chevènement avait cent fois raison de dire que 80 % d'une classe d'âge devait accéder au niveau du baccalauréat. Je dirais même 100 %, à la condition de ne pas oublier l'élément de sa phrase « au niveau du ». Il est démagogique et injuste de laisser croire aux lycéens que, munis de l'illusoire sésame, ils ont un accès libre à n'importe quelle filière de l'enseignement supérieur et que, s'ils échouent, c'est parce que les universités manquent de moyens pour les encadrer et rattraper leurs lacunes dans les disciplines qui sont indispensables à leur réussite.

Quant aux sureffectifs dans des filières d'apparence séduisante mais sans débouchés professionnels suffisants, c'est une question que les universités ont très largement refusé de traiter de front, préférant réclamer – en vain – des moyens supplémentaires pour accueillir tout le monde et se résignant en dernier ressort à l'affligeant tirage au sort.

## PRENDRE CE MOMENT AU SÉRIEUX

Comment un nombre non négligeable de professeurs de lycées et d'universités a pu adhérer à l'idéolo-

gie de la réussite pour tous sans effort? Leur argument est connu: moins les jeunes ont pu bénéficier d'un entourage familial les accompagnant dans le travail scolaire et l'éveil à la vie intellectuelle et à la culture savante, moins il faut être exigeant avec eux. Funeste erreur qui témoigne d'une ignorance abyssale des principes qui animaient les hussards noirs de la III<sup>e</sup> République, pour qui l'exigence était grande et la même pour tous, y compris vis-à-vis des enfants de parents n'ayant pas eu la chance de fréquenter l'école dans leur jeunesse. La méritocratie est l'un des fondements de la République! La fâcheuse habitude française de descendre dans la rue au moindre risque de remise en cause de ces principes a convaincu bien des gouvernements de toutes sensibilités qu'on ne pouvait toucher au baccalauréat ni à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Comme je l'ai entendu souvent de ministres par ailleurs convaincus de l'absurdité de la situation: « *Quand le dentifrice est sorti du tube, il est impossible de l'y faire rentrer.* »

Réjouissons-nous donc de voir un gouvernement s'attaquer en même temps à la réforme du baccalauréat et à l'entrée dans l'enseignement supérieur, non pas en décourageant la jeunesse mais en l'invitant à prendre ce moment essentiel de sa vie au sérieux. La mise en place du contrôle continu et la prise en compte du livret scolaire doivent faire partie d'une réforme trop longtemps différée. Elle est juste et bonne. Elle reva-

## IL EST INJUSTE DE LAISSER CROIRE

## AUX LYCÉENS QU'ILS ONT UN ACCÈS LIBRE À N'IMPORTE QUELLE FILIÈRE

lorise les équipes pédagogiques des lycées, souvent ébahies par la différence entre leur jugement sur le niveau des élèves et les résultats du bac. Elle donne enfin une véritable autonomie aux universités qui pourront recruter leurs étudiants – la règle de toutes les universités de la planète – en s'engageant à les conduire au succès et, après la délivrance des diplômes, à une insertion professionnelle rapide, seul critère de réussite des cursus.

Faut-il encore que les établissements du secondaire jouent le jeu et que les livrets scolaires fassent l'objet de soins encore plus attentifs. Faut-il aussi que les universités mettent réellement en œuvre la réforme en cours de discussion au Parlement, sans se draper dans une attitude d'un autre temps – qui remplit de stupeur les universitaires étrangers – en voulant continuer à accepter tout le monde et à pratiquer la sélection par abandon et échec en réclamant davantage de moyens financiers à l'Etat. Les conseils et assemblées générales qui votent en ce moment des motions en ce sens font mine d'oublier que les bons lycéens se dirigent très majoritairement en direction des filières sélectives: BTS, IUT, classes préparatoires, écoles de commerce et d'ingénieurs postbac, universités étrangères, etc. Elles se sabordent donc le plus tran-

quillement du monde.

La réforme du baccalauréat proposée par Pierre Mathiot, ex-directeur de Sciences Po Lille, est vraiment nécessaire dans ses grandes lignes. Elle devra s'articuler pleinement avec la réforme de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Elle permettra aux élèves de se spécialiser plus tôt et de mieux s'inscrire dans une orientation anticipée. Elle demandera sans doute des ajustements permettant au nouveau baccalauréat de vérifier un bon niveau de culture générale des élèves ainsi mieux préparés à entrer dans le supérieur. Pourquoi pas un grand oral valant 15 % de la note finale? Il conviendra de veiller à ce que cette épreuve repose sur un suivi régulier des enseignants pour que les dossiers préparatoires ne fassent pas l'objet d'un commerce via Internet. Il reste à souhaiter énergie et détermination au gouvernement afin que cette nécessaire réforme, inscrite au programme du président de la République, entre au plus vite dans les faits. Son meilleur soutien pourrait venir de notre jeunesse, parfois plus mûre que ses aînés. ■

**J** Jean-Robert Pitte est secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques et auteur de « *Stop à l'arnaque du bac: plaidoyer pour un bac utile* » (Oh! Editions, 2007)

# Ce projet suscite de multiples réserves

L'importance accordée aux notes et au contrôle continu pour le baccalauréat pose problème, estime le sociologue Pierre Merle. Il faudrait également tenir compte du rapport entre compétences et aptitudes des élèves à suivre avec succès un enseignement supérieur

Par PIERRE MERLE

**I**l faut reconnaître à l'actuel gouvernement un mérite: ne pas se satisfaire d'une croissance non contrôlée des effectifs universitaires associée à un taux d'échec considérable. Pour sortir de l'impasse, celui-ci envisage deux réformes enchaînées l'une dans l'autre: une nouvelle organisation du lycée et du bac, et une sélection à l'entrée à l'université.

Les grands principes de la réforme semblent déjà établis avec la suppression des séries du bac général S, ES, L (scientifique, économique et social, littéraire), remplacées par des enseignements de tronc commun et des enseignements spécialisés. Les épreuves du baccalauréat seraient limitées à six épreuves écrites (comptant pour seulement 60 % de la note finale), les autres disciplines feraient l'objet d'un contrôle continu. Un grand oral, doté d'un coefficient important, constituerait la grande nouveauté.

Dans la future réforme, l'accès à l'université est fondé sur une sélection en fonction d'un dossier dans lequel les notes obtenues par les lycéens dans les différentes disciplines, pondérées de façon spécifique selon leurs vœux universitaires, constitueraient sans aucun doute l'élément déterminant de la sélection, compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les universités d'étudier chaque dossier.

Séduisantes dans leur principe, ces deux réformes soulèvent de multiples réserves. On se limitera à trois d'entre elles. La première tient à l'importance cardinale accordée aux notes. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux chercheurs ont contribué à la naissance d'une science des examens dont l'objet a été d'étudier la fiabilité statistique des évaluations scolaires. Certes, la notation permet de distinguer les bons élèves des plus faibles. Mais, pour l'écrasante majorité des élèves « moyens », l'estimation de leurs compétences relève de la loterie en raison d'un ensemble de biais cognitifs d'évaluation, quelles que soient les qualités individuelles des correcteurs

et l'existence ou non d'un barème. Plus d'une centaine de recherches ont montré

l'existence d'effets de halo, effets de flou, effets de contraste, effets d'assimilation, etc. A titre d'exemple, l'ordre de correction des copies influence sensiblement les notes obtenues. Après une bonne copie, le correcteur note toujours plus sévèrement la suivante. Après une mauvaise, il se montre plus indulgent.

La faible pertinence du recours aux notes dans le futur processus de sélection tient aussi au fait que les pratiques de notation diffèrent sensiblement selon le niveau scolaire des élèves, la place des lycées dans la hiérarchie des établissements, les différences de pratiques des professeurs. Une telle sélection repose sur une hypothèse absolument non validée: l'ensemble des professeurs partagerait une échelle commune d'évaluation des compétences. Depuis près d'un siècle, toutes les recherches démontrent le contraire. Lorsqu'une copie est évaluée par un nombre élevé de professeurs, la distribution des notes s'approche d'une moyenne. Plus étonnant encore, un professeur n'est pas fidèle à lui-même. Amené à corriger une centaine de copies dactylographiées, il ne notera pas de la même façon la même, placée en début ou en fin de paquet...

## UN GRAND ORAL INÉQUITABLE

Le second problème, bien étudié par le psychologue Henri Piéron dès les années 1930, tient à la confusion ordinaire entre, d'une part, l'évaluation des apprentissages maîtrisés par les lycéens en classe de première et de terminale et, d'autre part, l'évaluation de leurs aptitudes à suivre avec succès certaines filières de l'enseignement supérieur. Dans certaines disciplines, telles que les mathématiques, la physique ou la chimie, le niveau de compétences maîtrisées à la fin de la classe terminale, pour autant que celui-ci soit convenablement évalué par les notes, est un prédicteur satisfaisant de la réussite dans le supérieur. En revanche, les notes obtenues au cours de l'année de terminale ne sont pas de bons prédicteurs de la réussite

universitaire dans les filières telles que la sociologie ou la psychologie, notamment parce que ces disciplines ne sont pas enseignées au lycée.

Lié à la réforme du baccalauréat, le troisième problème tient à la place nouvelle accordée au contrôle continu. L'évaluation des compétences scolaires des élèves dans le cadre de la classe est associée à des biais cognitifs d'évaluation spécifiques. La notation du correcteur est influencée par l'origine sociale de l'élève, le genre, l'âge, le redoublement, etc. Les recherches sur ces biais cognitifs datent des années 1960. Leur existence a été confirmée avec constance depuis plus d'un demi-siècle!

La création d'un « grand oral » est également surprenante. Depuis les années 1930, les recherches montrent une évaluation encore plus incertaine des prestations orales par rapport aux épreuves écrites. Par ailleurs, la qualité des oraux est directement liée aux compétences sociolinguistiques des élèves, à des « savoir dire » et « savoir être » en rapport direct avec leur origine sociale. Dans la prestation orale, la forme compte parfois autant, voire davantage que le contenu!

Certes, l'actuel gouvernement a le mérite de réformer mais, « en même temps », il aurait fallu accorder plus de temps à la réflexion. L'action ministérielle se réalise de façon précipitée, sans une connaissance suffisante des critères de sélection peu cohérents qu'il souhaite promouvoir et des tenants et aboutissants de ses réformes. De façon aussi précipitée, l'actuel gouvernement a bouleversé la fiscalité sur le capital avec notamment la suppression de l'impôt sur la fortune alors même qu'une simulation de Bercy a montré un effet négligeable de ces mesures sur l'emploi et la croissance. L'investissement dans le capital humain et dans la formation des diplômés du supérieur, facteurs de compétitivité et d'attractivité internationale, n'aurait-il pas constitué une alternative plus pertinente? ■

# Quelques enseignements des comparaisons internationales

La sociologue Nathalie Mons observe que, si le bac français a fait école dans les pays de l'OCDE, il doit aujourd'hui aussi aider à la socialisation des jeunes

Par NATHALIE MONS

Après des années de « bac *bashing* » – l'examen étant jugé par ses détracteurs trop cher, trop complexe à organiser pour les établissements scolaires, trop stressant pour les élèves –, la réforme de notre monument national est sur les rails. Point positif de la réflexion actuelle : la feuille de route gouvernementale ne vise pas le démantèlement du bac, elle doit rapprocher l'épreuve bicentenaire des priorités d'une société en mutation rapide.

Au vu des comparaisons internationales, en effet, le baccalauréat n'est pas une spécificité française. Aujourd'hui, dans les pays de l'OCDE, une très grande majorité des systèmes éducatifs pratiquent un examen national externe à la fin du second cycle du secondaire pour certifier le niveau des élèves qui quittent le système scolaire. Mieux, ce modèle du baccalauréat français – des sujets d'examen et des corrections indépendants de l'établissement – s'est développé dans l'OCDE depuis quinze ans. Au milieu des années 1990, la très grande majorité des pays laissaient à leurs lycées la possibilité de délivrer un certificat « maison » uniquement fondé sur le contrôle continu en cours d'année par les enseignants. Désormais, le modèle français du baccalauréat est devenu dominant dans l'OCDE.

De multiples facteurs convergent pour expliquer cette généralisation des examens externes en fin de secondaire. Leur intérêt principal est de permettre une évaluation des acquisitions réelles des élèves qui soit de plus harmonisée au niveau national. Dans un contexte de démocratisation de l'enseignement scolaire et du supérieur, de mobilités croissantes nationales et internationales des jeunes, et face à un développement économique qui requiert des ressources humaines de plus en plus qualifiées, les exigences sociales des universités, des entreprises et des parents de plus en plus éduqués se sont conjuguées pour à la fois mieux connaître et certifier les compétences des élèves. Dans les pays où l'équivalent du bac n'existe pas (Etats-Unis, Japon...), des tests standardisés, souvent payants, sont imposés aux futurs étudiants. On notera qu'à l'étranger aussi (Angleterre, certaines filières universitaires sélectives suisses...), les résultats du bac (notes et

mentions) servent à sélectionner les étudiants français qui se portent candidats à ces formations au-delà des frontières nationales. Paradoxe : dans leur processus de sélection, certaines universités étrangères savent utiliser les résultats du bac hexagonal, très peu exploités en France dans l'enseignement supérieur.

Cette mutation des systèmes scolaires a été examinée par des chercheurs. Ils ont montré que ces examens standardisés en fin de lycée ont des effets bénéfiques sur les apprentissages des élèves et surtout diminuent significativement les inégalités sociales à l'école. Par quel processus ? Obligés de faire passer un examen national à leurs élèves, les enseignants des lycées les moins favorisés socialement s'adaptent aux exigences et au niveau national.

## FAIRE PEAU NEUVE EST NÉCESSAIRE

Toutefois, reconnaître les forces de notre examen national ne signifie pas que cette certification ne doive pas évoluer. Construit par sédimentation et cumulant aujourd'hui les épreuves phares de chaque période – de la philosophie, historique, aux récentes épreuves comme l'« épreuve expérimentale » en filière scientifique qui met en jeu la compréhension de protocoles scientifiques –, le bac est devenu complexe et son organisation est chronophage. Faire peau neuve est nécessaire.

Mais le débat actuel se focalise souvent sur le nombre de disciplines passées au bac, alors que la réflexion doit s'attacher aux attentes sociales en direction des jeunes à leur entrée dans l'enseignement supérieur, et elle doit interroger leur intégration future dans la vie économique, sociale et citoyenne. Du coup apparaît la nécessité d'épreuves (écrites mais aussi orales, individuelles mais aussi collectives, conduites en présentiel ou à distance, académiques ou de conduite de projets pratiques...) mettant en jeu des capacités de collaboration, de développement de projets, de communication, de maîtrise de compétences technologiques (que l'on sait aujourd'hui évaluer à distance sur de nouvelles plateformes technologiques pour les adultes).

Dans leur vie professionnelle, les jeunes exerceront plusieurs métiers, le bac doit donc aussi certifier leur capacité à poursuivre des apprentissages tout au long de la

vie, grâce à un solide bagage académique en français, mais aussi en mathématiques et langues étrangères. C'est ce socle commun à la fin du lycée qu'ont construit les Suédois et qui se retrouve d'ailleurs dans de nombreux nouveaux bacs développés depuis les années 2000 dans les pays de l'OCDE. Une logique qui vient contrarier une spécialisation forte dans le lycée français. Dans une perspective plus visionnaire mais déjà développée à l'étranger, au Canada, l'examen de fin de secondaire, construit sur des blocs de compétences (par exemple l'élève choisit de passer un niveau peu avancé, moyen ou excellent en mathématiques), peut entrer dans une logique de certification de niveau de connaissances et de compétences et sort ainsi de la logique binaire très française (l'élève a ou n'a pas le bac). Le bac doit entrer dans la logique d'une formation qui se continue tout au long de la vie.

Autre sujet peu débattu : le bac peut aussi être un instrument au service de la socialisation des jeunes, de leur engagement civique, associatif... Dans un sondage mené conjointement par la Casden et le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), 85 % des jeunes se déclarent mal préparés à la vie civique. L'abstention politique est aussi particulièrement marquée dans cette tranche d'âge. Le nouvel enseignement moral et civique (EMC) de 2015 est intégré au brevet en fin de collège, dans les baccalauréats professionnels mais pas explicitement dans les baccalauréats généraux. Le développement des capacités d'engagement civique ou associatif doit être davantage le souci du lycée, mais dans une perspective rénovée, car l'appropriation de nos valeurs ne s'évalue pas avec un devoir sur table de trois heures. Regardons outre-Atlantique où l'équivalent américain du bac inclut obligatoirement un nombre d'heures minimum d'engagement civique des jeunes dans des associations durant leur scolarité au lycée. Un exemple qui permet de ne pas alourdir le bac mais d'aider nos jeunes à construire la cohésion sociale dont nous aurons besoin demain. ■

**Nathalie Mons** est professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise

# Le grand oral, une chance pour tous

L'expression orale peut être un art accessible à tous si l'école s'évertue à en transmettre les techniques, relève Cyril Delhay, enseignant en art oratoire

Par **CYRIL DELHAY**

Un grand oral au bac, c'est une chance extraordinaire pour tout notre système éducatif en envoyant un message clair : il a autant d'importance que l'écrit et sera au moins autant utile dans la vie sociale et professionnelle de d'élève. Il a ses règles propres et ses méthodes d'enseignement : une quinzaine d'heures suffit avec une jauge de quinze élèves pour donner les clés pour parler debout devant les autres de façon argumentée.

Bien loin d'être un discriminant social, l'oral peut être un formidable vecteur d'égalité des chances, à condition qu'il s'agisse bien d'une épreuve orale et non d'un écrit disciplinaire transposé à l'oral. Contrairement aux idées reçues, l'oral ne demande quasiment pas de prérequis ni un quelconque talent de naissance venu d'une fée – y compris sociale – qui se serait penchée sur le berceau.

C'est un art démocratique à condition que ses techniques soient précisément enseignées. La

difficulté de notre système éducatif en matière d'oral tient à son non-enseignement. L'oral est une technique du corps. Il est fondé sur des méthodes éprouvées depuis l'Antiquité, celles de l'acteur en ce qu'elles sont physiques : il n'est que de relire Quintilien et son *Institution oratoire*, écrite il y a deux mille ans. L'auteur latin, fondateur de la première école d'art oratoire à Rome, précepteur des neveux de l'empereur, consacre un livre entier au corps dans la prise de parole.

## PRATIQUES CORPORELLES

Aujourd'hui, les méthodes sérieuses d'apprentissage de l'oral commencent par la conscience corporelle et l'usage d'une respiration libre. D'un point de vue didactique, il y a plus intérêt à interroger l'apprenant sur ses pratiques sportives et artistiques, même si elles remontent à l'enfance, et à partir d'elles que de la construction grammaticale.

Qu'il soit permis de prendre un exemple personnel. Dans le cadre

de ses partenariats, Sciences Po forme chaque année une vingtaine de lycéens anciennement décrocheurs du lycée du Bourget (93) aux techniques de l'oral. Le public est donc constitué d'élèves qui ont été en rupture avec le système éducatif. Ils ont dépassé l'âge de l'obligation scolaire et, s'ils n'étaient accueillis sur la base du volontariat, ils rejoindraient les cohortes qui sortent de l'école sans diplôme. A l'issue de la formation, qui dure quatre demi-journées, ils sont capables de parler debout devant les autres. L'atelier ne s'est pas passé assis à la table à écouter le professeur, mais debout et en prenant graduellement le risque de s'exposer devant les autres, en prenant la parole. Le message envoyé par une telle épreuve du bac gagnerait par conséquent à être clair : être une épreuve intégralement orale, engageant le corps, la capacité à prendre l'espace et à être en relation avec son auditoire.

Il serait utile que le lycéen fasse ainsi l'oral debout et non assis et

qu'il puisse choisir de soutenir un sujet transdisciplinaire et y compris de partager un propos artistique personnel. Un grand oral du bac serait ainsi l'occasion de corriger un contresens pédagogique : l'enseignement de l'oral ne doit pas être de prime abord forcément confié à des professeurs de français, mais plutôt à des enseignants des pratiques corporelles, qu'elles soient sportives ou artistiques.

Quelques heures suffiraient pour engager un processus vertueux et ludique d'apprentissage qui mette le jeune en confiance dans l'acte de parler. Le grand oral, une grande idée donc, mais qui pour réussir doit être mise en œuvre jusqu'au bout de sa logique. ■

**C** Cyril Delhay est directeur des formations à l'art oratoire et professeur d'art oratoire à Sciences Po

# Trop de communication pour un brouillon

Pour un simple travail préparatoire, le rapport de la « mission baccalauréat » révèle malgré tout l'incapacité des acteurs à concilier budget équilibré et excellence pour tous, souligne l'universitaire Blanche Lochmann

Par **BLANCHE LOCHMANN** :

**O**n se demande quel est le statut de ce nouveau rapport. Quel temps pour la discussion des propositions si la réforme doit être présentée en conseil des ministres dès le 14 février? Comment concevoir un nouveau baccalauréat quand certaines missions, comme celle qui a été confiée à Cédric Villani et à Charles Torossian sur l'efficacité de l'enseignement des mathématiques, n'ont pas encore rendu leurs conclusions? Quand le Conseil supérieur des programmes n'a pas encore pu proposer de solutions aux graves difficultés dont témoignent les mauvaises places des élèves français dans les classements internationaux? Réformer les épreuves du baccalauréat avant de s'interroger sur le contenu des cours et sur l'entraînement nécessaire à l'amélioration des performances des élèves est incertain.

Par ailleurs, si la réforme du baccalauréat est urgente, n'est-ce pas à cause de l'écart entre le niveau de l'examen actuel et l'enseignement supérieur? A cause de l'échec à l'université? Il est donc très étrange que le rapport propose de détruire des filières structurantes pour les remplacer par un système calqué sur un modèle universitaire précisément impuissant devant les difficultés actuelles des étudiants des premières années (organisation modulaire, semestrialisation des enseignements).

Certaines maladresses sont-elles voulues? Les considérations apparemment hors sujet que le texte contient sur les ressources humaines de l'éducation nationale laissent deviner, sous la réforme, les impératifs budgétaires. Il faut dire que, depuis de nombreuses années, qu'il s'agisse des réformes Darcos, Chatel, Peillon, Hamon, Vallaud-Belkacem..., quels que soient les objectifs (réforme du

lycée, du collège, de la formation des professeurs ou les propositions de cette mission sur le baccalauréat), on retrouve toujours les mêmes constantes : diminution du nombre d'heures disciplinaires, augmentation de la part des heures sans contenu pouvant être prises en charge par des professeurs interchangeables (accompagnement personnalisé, TPE, orientation...). Ces mesures ont réduit la qualité de l'enseignement et n'ont montré aucun effet positif sur les capacités et les performances des élèves. Si, dans toute pratique intellectuelle, artistique ou sportive, chacun admet qu'un nombre d'heures minimal est requis pour des progrès, à l'école, on entretient l'illusion qu'on peut faire mieux avec moins.

## DES DÉFAUTS RENFORCÉS

Bref, ce rapport révèle l'incapacité des acteurs à concilier budget équilibré et excellence pour tous. Si la réforme du baccalauréat doit être pilotée par Bercy, pourquoi ne pas l'avouer? Pourquoi ne pas établir le budget de la réforme, le coût de sa mise en place, les économies envisagées à long terme? Si la rigueur

budgétaire est l'effet voulu, le travail n'est pas complet. Mais peut-être est-il trop difficile à des responsables qui ont bénéficié d'une école efficace de reconnaître qu'ils sont incapables d'offrir la même qualité de service public...

Si ce sont les progrès des élèves qui sont véritablement recherchés, le projet doit être retravaillé. Tout le monde s'accorde sur le diagnostic des insuffisances du baccalauréat : les professeurs le constatent, les parents s'inquiètent des compléments à apporter au cursus de leurs enfants, les certifications privées se multiplient, tout comme le recours aux cours particuliers. Des départs vers des systèmes éducatifs internationaux con-

currents sont envisagés. Pour réussir les examens d'entrée dans les écoles qui recrutent immédiatement après le baccalauréat comme les IEP, la plupart des élèves s'astreignent à des préparations et bachotent un programme d'histoire approfondi parallèlement au baccalauréat.

Si la réforme ne s'intéresse pas à la qualité réelle de la formation, elle aboutira à un lycée de la performance factice, qui n'a de sens que dans son univers propre. Elle renforcera donc les défauts du baccalauréat actuel devenu illisible. Un grand oral sans une préparation

intensive, c'est de la poudre aux yeux. Devant la proposition de créer au lycée un système inspiré des colles de classes préparatoires permettant une véritable préparation à l'oral, la mission s'est récriée : « Trop cher! » Pourtant, c'est un entraînement personnalisé, efficace, sans réduction des heures de cours nécessaires aux progrès des élèves.

Des « majeurs » et « mineurs » interchangeables, dont les contenus ne seraient pas spécifiquement pensés pour les élèves épris d'une matière, des conférences qui ne nécessiteraient pas une pensée aboutie, ce sont tout ce que les élèves commencent, sur les réseaux sociaux, à reprocher à Sciences Po : des discussions plus ou moins érudites sur l'actualité qui ne font pas progresser leur auteur, qui ne forment pas. S'engager sur cette voie, ce serait choisir le lycée du strass, beaucoup moins difficile à tailler que le diamant, certes, mais fondant sous la première pression un peu forte. Dans le monde actuel, nos élèves doivent pouvoir résister plus solidement. ■

**Blanche Lochmann** est présidente de la Société des agrégés de l'Université